

Chevreuse 2021 (opposition)

En ce début d'année, **Chevreuse 2021 vous présente ses meilleurs vœux pour 2022**. Après deux années éprouvantes, nous souhaitons que les Chevrotins et Chevrotones retrouvent de la sérénité. Que 2022 vous apporte joies et bonheur. Pour notre part, nous continuerons de représenter activement tous les électeurs et électrices qui nous ont fait confiance. Notre principal objectif est de préserver le droit mais aussi notre cadre de vie.

C'est pourquoi nous souhaitons vous informer d'un dossier pour lequel nous sommes très préoccupés.

La vente d'un terrain de 4 000 m² appartenant à la commune situé place Simone Weil au promoteur Atland était à l'ordre du jour du conseil municipal du 7 octobre dernier. Le projet porte sur la construction d'un ensemble immobilier de 43 logements dont 14 logements sociaux. Le déficit chronique en logements sociaux a valu à Chevreuse d'être à nouveau l'objet d'un constat de carence de la Préfecture fin 2020 (seules 16 communes des Yvelines sont "carencées"). Il en découle diverses mesures, dont une majoration de 240% des pénalités imposées par la loi SRU pour l'année 2021, sachant que le prélèvement brut total pour 2020 s'élevait à 175 745,42 € (hors majoration). C'est la conséquence d'une politique, conduite depuis de

longues années, refusant délibérément la construction de logements sociaux à Chevreuse. Loin des clichés, le logement social à Chevreuse, ce sont de jeunes ménages, des parents ou seniors isolés, des agents municipaux. Alors que les prix de l'immobilier sont à la hausse, il est essentiel de préserver les équilibres avec une offre bien pensée pour les plus modestes.

La localisation de ce projet immobilier situé dans une zone humide nous interpelle également. Les zones humides sont aujourd'hui pleinement reconnues comme espaces de biodiversité. Elles sont aussi valorisées dans leur rôle indispensable de bassins d'absorption des eaux pluviales. Cette zone humide asséchée, en cas de forte pluie, l'eau dévalera les pentes en provenance du Plateau de la Madeleine et sera directement dirigée dans le Ru de la goutte d'or situé en contrebas de l'ensemble immobilier, alimentant aussitôt l'Yvette et contribuant à une augmentation du risque d'inondation sur Chevreuse. Après les inondations de 2016 et 2018, comment comprendre que de tels projets immobiliers puissent encore être envisagés en Vallée de Chevreuse ?

Les 5 élus de la liste Chevreuse2021